



Genève et Lausanne, le 20 mai 2016

Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse

Communiqué conjoint du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) du canton de Genève et du département des infrastructures et ressources humaines (DIRH) du canton de Vaud

### **Publication du *Guide des plans de mobilité à l'attention des entreprises et des institutions de la Métropole lémanique***

**Les cantons de Genève et de Vaud ont présenté aujourd'hui en conférence de presse, un *Guide des plans de mobilité* à destination des entreprises, des groupements d'entreprises et des institutions de la Métropole lémanique. Alors que les déplacements professionnels représentent un coût – tant en termes d'argent, que de fatigue et de stress – le guide met en évidence l'intérêt pour les entreprises de réfléchir à un plan de mobilité rationalisant et facilitant les trajets de leurs collaborateurs et participant ainsi à l'amélioration générale de la mobilité collective.**

*"Pour les cantons de Genève et Vaud, favoriser une utilisation plus rationnelle des différents moyens de transport grâce aux plans de mobilité est un complément indispensable aux investissements dans les infrastructures. L'échelle de la Métropole lémanique est la bonne pour encourager les entreprises à se lancer dans une telle démarche"* a souligné la conseillère d'Etat vaudoise Nuria Gorrite. En outre, les plans de mobilité constituent un moyen efficace pour faire face à la croissance des déplacements pendulaires.

En présentant les enjeux et bénéfices des plans de mobilité, mais également les bonnes pratiques et les étapes nécessaires à leur réalisation, le guide constitue une aide didactique et pragmatique pour les entreprises désireuses d'entamer cette démarche.

*"Travailler avec et au service des entreprises est un axe important de ma législature, y compris dans le domaine des transports. D'avantage de confort, des gains de temps et d'argent dans les déplacements, tels sont les objectifs de ce nouveau guide dont les recommandations profiteront aussi bien aux salariés qu'aux entreprises"* a expliqué le conseiller d'Etat Luc Barthassat.

Avec ce guide, les cantons de Genève et de Vaud entendent également faciliter la mise en place d'un réseau collaboratif entre les acteurs au bénéfice d'une expérience dans ce domaine et ceux qui souhaitent s'y engager. Le guide présente ainsi les expériences et contacts de onze entreprises aux profils variés.

Le guide sera adressé aux communes ainsi qu'aux principales entreprises et institutions de la Métropole lémanique. Il sera également disponible au format électronique, en versions française et anglaise, sur les sites Internet de la Métropole lémanique (<http://www.metropolelemanique.ch/>) de la direction générale des transports (<http://ge.ch/mobilite/publications/publications-de-la-dgt>) et du département des infrastructures et ressources humaines ([www.vd.ch/themes/mobilite/promotion-des-mobilites-durables](http://www.vd.ch/themes/mobilite/promotion-des-mobilites-durables)).

Pour tout complément d'information:

- Pour le canton de Genève: M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, ☎ +41 (0)79 417 09 69
- Pour le canton de Vaud: Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat et cheffe du DIRH, ☎ +41 (0)21 316 70 01